



**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-Maritimes**  
33, avenue Henri Lantelme – Espace 3000 – BP 169 - 06704 ST LAURENT DU VAR CEDEX

## **REDACTEUR TERRITORIAL**

**Concours troisième voie**

**Spécialité : Secteur sanitaire et social**

**Epreuve du 12 avril 2006**

### **SUJET**

- Epreuve : Réponses à trois à cinq questions sur le secteur sanitaire et social et notamment sur les politiques de santé, sur la protection sociale et l'action sociale ainsi que sur les domaines d'intervention des collectivités territoriales dans ce secteur.
- Durée : 3 heures
- Coefficient 4

---

La prestation de compensation du handicap entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 met en œuvre une prise en charge de la personne handicapée. Examinez dans quelle mesure cette prestation répond à une nouvelle logique d'intervention différente de celle appliquée précédemment par l'allocation d'adulte handicapé. (10 points)

L'acte II de la décentralisation a consacré le rôle de leader au Conseil Général en matière d'action sanitaire et sociale : présentez les compétences transférées applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2005. (5 points)

Décrivez les modalités pratiques de mise en œuvre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). (5 points)